CAMP DE JOUR 2023
Municipalité de Chute-aux-Outardes

FICHE D'INSCRIPTION

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT

Nom de famille :					
Prénom :					
Sexe	Féminin ☐			Masculin ☐	
Date de naissance :		**Âge :**		**Dernière année d'école complétée :**	
Adresse :				**Code Postal :**	
Ville :					
Téléphone principal :				**Cellulaire :**	
Numéro d'assurance maladie					

2. PARENTS OU TUTEUR

Nom du père :		**Nom de la mère :**	
Occupation :		**Occupation :**	
Adresse :		**Adresse :**	
Courriel :		**Courriel :**	
Téléphone :	**(Rés.)**	**Téléphone :**	**(Rés.)**
	(Bur.)		**(Bur.)**
	(Cell.)		**(Cell.)**
Nom de gardienne : (jour)		**Téléphone :**	
GARDE de l'enfant Père et mère ☐ ☐ Mère ☐ ☐ Père ☐ ☐ Partagée ☐ ☐ Tuteur ☐ ☐			

3. COÛTS

Dates :	Cochez :	Tarif :
Camp de jour	☐	**420.00 $**
Service de garde (Optionnel)		
3 juillet au 6 juillet	☐	**25.00 $**
10 juillet au 13 juillet	☐	**25.00 $**
17 juillet au 20 juillet	☐	**25.00 $**
24 juillet au 27 juillet	☐	**25.00 $**
31 juillet au 3 aout	☐	**25.00 $**
7 aout au 10 aout	☐	**25.00 $**
	Total :	

3. RETOUR À LA MAISON

Le retour de votre enfant après le camp de jour se fait à pied ou accompagné?			À pied : ☐	Accompagné ☐	
Accompagné par qui ?					
Prénom :		Nom :			
Lien avec l'enfant :		Mon enfant est AUTORISÉ à partir seul le soir et/ou au diner.		Oui	Non

* Veuillez noter que si ce n'est pas une personne autorisée qui vient chercher votre enfant, le personnel ne sera pas autorisé à le laisser partir, peu importe le lien de parenté qui l'unit à cette personne. Pour autoriser qui que ce soit dont le nom n'est pas mentionné à la section 4 du présent formulaire à aller chercher votre enfant, vous devez transmettre au préalable un avis écrit précisant le nom de cette personne.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Votre enfant sera inscrit officiellement sur réception du présent formulaire rempli, accompagné du règlement complet **au plus tard le 22 juin 2023 à 12 h**. Vous devez payer en argent comptant, par virement Interac ou par paiement direct au bureau municipal.

Procédure pour virement Interac :
1.Choisir le mode de virement par adresse courriel du destinataire
a) L'adresse courriel : finances@municipalitecao.ca

2.Inscrire la question de sécurité et la réponse de sécurité
a) Inscrire la question suivante : Objet du paiement
b) Inscrire la réponse suivante : loisirs

3.Inscrire comme raison du virement votre numéro de téléphone (sans espace) (numéro principal inscris dans la fiche d'inscription)

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Les frais d'inscription ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation après le 22 juin à 12 h.

Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), la Municipalité de Chute-aux-Outardes remboursera les frais d'inscription au prorata des semaines restantes, moins les frais d'annulation de 25 $. Toute demande de remboursement doit être faite par écrit à l'adresse courriel suivante : loisirs@municipalitecao.ca

_____
Nom du parent ou tuteur

_____ _____
Signature du parent ou tuteur Date de la signature